

21 avril 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, à RTL le 21 avril 1988, notamment sur l'organisation du débat télévisé entre les deux tours, la vie politique après le 8 mai, la dissuasion nucléaire et le désarmement.

Olivier MAZEROLLE.- Bonsoir monsieur le Président & ce jour est presque un anniversaire. Il y a six ans et onze mois, jour pour jour, à la même heure, je pourrais dire à la même minute vous parcouriez les couloirs du Panthéon pour déposer une rose sur les tombeaux de Jean Jaurès, Victor Schoelcher, Jean Moulin. Les Français se souviennent de cette image qui constituait l'apothéose de votre première journée de Président et qu'ils avaient suivie avec des sentiments divers. Alors juste une réflexion, monsieur le Président, cette journée est-elle encore proche de vous ou bien considérez-vous qu'elle est très lointaine, qu'elle appartient à une autre époque et des sentiments et des ambitions qui vous animaient alors ? que reste-il aujourd'hui, quelle est la part des illusions perdues et des certitudes qui restent ancrées en vous ?

- M. MITTERRAND.- La deuxième partie de la question est trop vaste et je n'y répondrai pas, sauf, si vous le voulez bien, successivement au gré des questions que vous me poserez. La première partie de la question, en revanche, est de l'ordre du souvenir et comme tous les souvenirs elle est très proche et très lointaine.

- O. MAZEROLLE.- Bien, monsieur le Président, ce grand jury RTL-Le Monde est avant le premier tour la dernière émission de radio à laquelle vous participez. En vous présentant comme le candidat François Mitterrand, Président de la République en fin de mandat qui demande aux Français le renouvellement de leur confiance, les questions vous sont posées ce soir par Jean-Marie Colombani, Robert Sole du Monde, Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, alors pour commencer, une question de Dominique Pennequin.\

D. PENNEQUIN.- Monsieur le Président, ce n'est sans doute pas la question la plus importante de cette campagne électorale, mais elle fait un peu l'actualité aujourd'hui & vous en avez vous-même reparlé ce midi, c'est cette affaire du débat après le premier tour, entre les deux tours. Sur ce débat, je voulais vous poser deux questions :

- d'abord, est-ce que vous pensez qu'il joue vraiment un rôle déterminant dans la décision des Français,

- et la seconde, est-ce qu'il y a vraiment un enjeu à ce que ce débat ait lieu la première semaine ou la deuxième semaine entre les deux tours ?

- M. MITTERRAND.- Un rôle déterminant, non. Un rôle utile, le cas échéant, intéressant ou instructif, oui. Je ne pense pas que les électrices et que les électeurs attendent le jour de ce débat pour se déterminer, d'autant plus qu'ils ont déjà voté une première fois. Je pense que jusqu'au terme de cette campagne présidentielle il est bon que les candidats, surtout ceux qui ont été choisis pour le dernier tour, soient en mesure de s'expliquer contradictoirement.

- Quant à la manière dont le débat a été posé, je ne sais pas si vous souhaitez que je vous réponde sur ce -plan, je vous dirai que j'ai été très surpris. Alors que je ne sais pas qui sera présent au deuxième tour, les électeurs n'ont pas encore choisi, les électeurs du camp

conservateur n'ont pas encore choisi leur champion, je me demande au nom de quoi l'un d'entre eux, à moins qu'il ne s'exprime au nom de tous les autres...

- LE JOURANLISTE.- Ah, mais M. Barre réclame aussi maintenant.

- M. MITTERRAND.- ... Jusqu'alors il ne m'a pas saisi d'une demande. Mais j'ai toujours été d'accord a priori. Après tout le seul d'entre nous qui ait jamais fait ce type de débat, c'est moi. Et même à deux reprises, et je suis absolument prêt à le faire une troisième fois. Quant au débat sur le jour ou sur la semaine, vous avez raison, ce n'est pas primordial, encore faut-il s'entendre et j'engagerai cette discussion, puisque chacun de ces candidats semble considérer que c'est avec moi qu'il faut en parler. Ils considèrent eux, donc, que je serai là, moi, au deuxième tour. Je ne sais pas lequel des autres s'y trouvera. J'ai écouté attentivement ce qui a été dit et lorsque l'actuel Premier ministre ` Jacques Chirac ` , candidat lui-même, lors d'une émission de télévision, j'ai le compte-rendu sous les yeux, tel qu'il a été rapporté par le journal Le Monde, en date du 21 avril 1988, lorsqu'il dit : "je souhaite que ce débat ait lieu normalement, c'est-à-dire vers la fin de la première semaine qui sépare les deux tours", et il ajoute d'ailleurs, "je crois savoir que M. Raymond Barre a de ce point de vue le même sentiment". Je suis d'accord. A ce moment-là je n'impose pas, je propose, je dis bien le jeudi ce serait très bien, ce n'est pas le jeudi, je n'en fais pas une affaire, ce sera le vendredi ou un autre jour. Mais je tiens naturellement à ce que cela ait lieu la première semaine, puisque nous sommes tous d'accord. A moins, bien entendu, que le Premier ministre ait changé d'avis. Ce qui ne serait pas surprenant. Moi je ne change pas si facilement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous dites ce n'est pas primordial les débats, vous ne croyez donc pas ce que l'on dit, à savoir qu'en 1974, M. Giscard d'Estaing vous avait battu parce qu'il vous avait dit "vous n'avez pas le monopole du coeur" et qu'en revanche en 1981 vous aviez gagné parce que vous lui aviez lancé qu'il était devenu l'homme du passif ?

- M. MITTERRAND.- C'est attribuer vraiment beaucoup, beaucoup, d'importance à des mots dont l'importance ou la valeur peut être remarquée. Je ne peux l'apprécier, mais personnellement je ne le crois pas. Bien entendu, par rapport au débat pris en lui-même, il est tout à fait normal que les commentateurs disent : tiens celui-là était plutôt meilleur que l'autre dans telle phase de ce débat ou bien au total, après tout c'est une compétition, mais que cela influe le vote des électeurs, trop peu à mon sens, pour pouvoir être remarqué.\

Robert SOLE.- Monsieur le Président, au cours de cette campagne, vous attaquez volontiers et même assez vivement celui que vous appelez le candidat de l'état-RPR ` Jacques Chirac ` .

- M. MITTERRAND.- Oh écoutez, j'attaque extrêmement peu, extrêmement peu mes adversaires politiques et généralement c'est pour répondre à des attaques. Je ne m'en suis jamais pris aux personnes et je discute naturellement les propositions ou les idées. Je tiens à mettre cela au net absolument. Me présenter dès maintenant comme quelqu'un qui attaque alors que depuis des semaines je m'efforce... quelquefois je me retiens, alors je trouve cela injuste.

- QUESTION.- Disons que vous faites allusion beaucoup plus souvent et beaucoup plus vivement à M. Chirac qu'à M. Barre, que vous semblez un peu oublier.

- M. MITTERRAND.- Je ne m'occupe pas de M. Chirac, je m'occupe des propositions qu'il émet, le cas échéant des propositions émises par d'autres candidats. Si vous voulez me parler de ces propositions, je suis prêt à vous répondre.

- QUESTION.- Pour en finir avec le débat, M. Mitterrand.

- M. MITTERRAND.- Je ne fait part à aucune polémique directe entre les hommes.

- QUESTION.- Pour en finir avec le débat, M. MITTERRAND, est-ce que vous pensez que si ce débat avait lieu dans la deuxième semaine il pourrait donner lieu à des rumeurs, sur des sondages,

- M. MITTERRAND.- Vous revenez là-dessus.

- QUESTION.- Oui, sur des sondages.

- QUESTION.- Je crois que cela ne sera pas publié puisque c'est interdit.

- M. MITTERRAND.- Je crois que c'est bon que chacun ait le temps de réfléchir. C'est vrai que les deux derniers débats dont vous m'avez parlé tout à l'heure, 74 et 81, ont eu lieu, si je me

souviens bien - je peux commettre une erreur - l'un le jeudi qui précédait le dimanche, le dernier dimanche, et l'autre le mardi. Si je me trompe... en tout cas c'est de cet ordre-là. Je pense que le délai de réflexion ne pouvait pas jouer, et qu'il est meilleur qu'en l'espèce ces huit, neuf jours, les Français aient le temps de comparer les mérites, de contrôler les affirmations, car on a le plus grand besoin que ce contrôle soit fait.

- Paul-Jacques TRUFFAUT.- Vous attachez de l'importance à la manière dont il sera organisé, à l'américaine ou à la française, ou à la présence de tel ou tel journaliste, etc..?

- M. MITTERRAND.- Je n'ai jamais dit un mot sur ce sujet bien qu'on m'en ait prêté beaucoup. A la française, à l'américaine, qui a dit à la japonaise ? Disons à la loyale. J'y suis prêt, j'attends que les propositions me soient faites par les chaînes de télévision intéressées. Je comparerai pour ce qui me concerne, les mérites de ces propositions & je conçois naturellement fort bien que ce soit le débat, la conversation entre les représentants des candidats qui finalement détermine tout à fait, d'un commun accord, la meilleure manière de faire.

- Jean-Marie COLOMBANI.- Vous avez dit que vous ne vous prêteriez à aucune polémique & mais à lire les journaux, à lire Le Monde, notamment de cet après-midi, on a l'impression que la polémique prend un peu le pas sur le débat & on voit le candidat Chirac dénoncer votre, je cite, "démagogie" et vous, vous mettez en cause l'agitation de sa pensée. Est-ce que cela n'est pas, d'une certaine façon, à votre tour, céder à la polémique ?

- M. MITTERRAND.- Vous avez raison, dire cela, c'est céder à la polémique, il ne le faut pas.

- QUESTION.- Donc, vous ne le direz plus ?

- M. MITTERRAND.- Oh ! je ne sais pas si quand j'ai dit cela - je n'ai pas dit cela dans une réunion publique d'ailleurs - et écoutez, puisqu'on est là pour s'expliquer, je pense qu'il y a agitation. Pas simplement de la pensée. J'arrête là mon commentaire.

- QUESTION.- Parce que vous aviez dit "agitation de la pensée, pour peu qu'il y ait pensée" ?

- M. MITTERRAND.- C'est terrible ça. Non, là c'est trop méchant et je le retire.\

QUESTION.- M. Mitterrand, vous disiez à Philippe Alexandre en novembre dernier, sur cette même antenne, qui vous questionnait déjà sur votre candidature - c'était l'époque où vous ne vouliez pas répondre à cette question, vous ne désiriez pas répondre à cette question - "mes amis ne me décideront pas, mais mes adversaires, vu la manière dont ils s'y prennent, pourraient bien y arriver". Alors quelle est la part de vos adversaires dans votre prise de décision ?

- M. MITTERRAND.- Très, très grande.

- QUESTION.- C'est-à-dire ?

- M. MITTERRAND.- Ils ont réussi. Jusque-là.

- QUESTION.- Ils ont réussi à vous décider.

- M. MITTERRAND.- A me décider. Ils n'ont peut-être pas réussi la deuxième partie du programme qui sera déterminée le 8 mai.

- QUESTION.- Si c'est eux qui ont réussi à vous décider, est-ce que par cette réponse, vous ne donnez pas prise aux thèses de ceux qui pensent que finalement vous vous présentez parce que vous avez une revanche à prendre.

- M. MITTERRAND.- Non.

- QUESTION.- Sur ceux qui ont gagné en 86 ` 1986 ` ...

- M. MITTERRAND.- Mais non, ce n'est pas du même ordre voyons. 86 ` 1986 ` et 81 ` 1981 ` ce n'est pas du tout de même -nature. Non ce n'est pas un problème de revanche, ce serait bien mesquin & on ne réduit pas l'histoire à ces simples sentiments. Mais, vraiment je considère, je considérerais avec inquiétude la victoire de ceux qui représentent cette fraction de l'opinion. Oui, je le considérerais avec inquiétude et puisque j'ai, semble-t-il, une confiance assez large des Français pour m'y opposer, je le fais.\

QUESTION.- Votre cohabitation a été si pénible que cela ?

- M. MITTERRAND.- Non, ce n'est pas le sujet. La cohabitation c'est une dialectique. Il y avait une majorité présidentielle et une majorité parlementaire. Elles étaient différentes, opposées. L'essentiel c'était de servir notre pays de telle sorte qu'il soit gouverné et qu'il soit gouverné conformément à nos institutions & on ne peut pas ajouter l'instabilité présidentielle à toutes celles qui, déjà, créent un certain désordre dans notre pays. Les Français s'y laissent facilement aller.

Je ne voulais pas donner cet exemple, et j'ai estimé qu'ayant reçu un mandat de sept ans, je devais l'accomplir. C'est ce que j'ai fait.

- QUESTION.- Cette campagne a une particularité, c'est que parmi les candidats il y a donc un Président de la République en exercice, un Premier ministre en exercice, un ancien Premier ministre au moins, et d'autres personnalités sûrement très valables également. Mais est-ce que c'est pour cela que vous souhaitez que cette campagne évite la vulgarité, ait plus de tenue, est-ce que cette caractéristique ne donne pas, n'oblige pas, pour cette campagne, un style différent que lorsque ce sont des candidats qui n'occupent pas ces fonctions ?

- M. MITTERRAND.- Disons que, pour le moins, le jour où ces candidats se rencontrent, ce qui serait le cas d'un débat entre les deux tours, c'est le minimum de conditions exigibles : de la tenue. Le reste du temps, les candidats s'adressent comme les héros d'Homère, comme cela à la cantonade, ils ne se rencontrent pas. De ce fait, leur compétition, leur dialogue, disons même leurs discussions ou leurs disputes prennent un autre tour.

- QUESTION.- Vous en rencontrez un dans d'autres circonstances quand même aussi ? Le Premier ministre vous le rencontre dans d'autres circonstances ?

- M. MITTERRAND.- Je le rencontre comme je l'ai rencontré mercredi dernier, c'est-à-dire hier, pour le Conseil des ministres, et même avant le Conseil des ministres, pour débattre des affaires de l'Etat, et cela se passe toujours très correctement.

- QUESTION.- Vous aviez dit tout à l'heure que vous étiez déterminé, à cause de vos adversaires £ est-ce que vous faites...

- M. MITTERRAND.- Mais non, il y avait quand même un petit soupçon de plaisanterie dans ce que j'ai répondu. Disons qu'ils y ont joué un rôle, je ne peux pas le leur contester.

- QUESTION.- Oui, mais il me semble que parmi ces adversaires, certains ont joué un plus grand rôle que d'autres. En d'autres termes, est-ce que vous distinguez parmi vos adversaires, ceux qui sont, disons, plus républicains que les autres ?

- M. MITTERRAND.- Je comprends bien votre question, votre curiosité, mais je n'y répondrai pas.

- QUESTION.- C'est dommage.

- Quand vous parlez de la vulgarité, on a du mal parfois, ou peut-être certains électeurs ont-ils du mal à comprendre à quoi vous faites allusion.

- M. MITTERRAND.- Si vous n'avez pas senti cette vulgarité, c'est votre affaire.

- QUESTION.- C'est celle des électeurs surtout.

- M. MITTERRAND.- Non, non, non. J'ai donné mon sentiment comme cela en passant, une fois et comme ensuite je suis allé devant un autre poste de radio, on m'a interrogé. C'est peut-être pour cela que vous en avez parlé deux fois, sans quoi je n'y serais pas revenu. Je n'ai pas l'habitude de répéter les mêmes choses mais c'est chacun selon sa sensibilité. Si vous trouvez que c'est très bien, tout ce qui est dit chaque soir, libre à vous.

- QUESTION.- Ce n'est pas inévitable en campagne électorale ce genre de ...

- M. MITTERRAND.- Oui, oui, si vous considérez que c'est inévitable, libre à vous. Moi, je n'ai pas du tout l'intention de revenir sur ce sujet.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit aussi un jour, il y a quelques jours : "nous ne sommes pas les bons, ils ne sont pas les méchants".

- M. MITTERRAND.- J'ai dit cela à Rennes, oui, d'ailleurs je l'avais dit avant et puis d'autres avaient dit cela avant moi...

- QUESTION.- C'est inhabituel pour un homme politique, surtout en campagne électorale.

- M. MITTERRAND.- Mais ce n'est pas la première fois que je dis cela. Vous l'avez remarqué ce jour-là parce que c'était devant 25000 personnes et qu'il y avait une certaine solennité. Mais je veux habituer les Français à considérer que si les joutes politiques, les campagnes électorales, les compétitions démocratiques sont nécessaires, elles sont souvent une preuve de vitalité. Et puis il y a des conceptions de la vie, de la société, des relations de l'individu avec l'Etat £ enfin sur tout cela, il est normal que l'on prenne position. Si tout cela est nécessaire, il n'en reste pas moins qu'une fois que les débats sont clos, les Français doivent se sentir plus proches les uns des autres que différents, ou opposés. Il faut rappeler constamment cela aux autres, à ceux qui se trouvent

en face et qui souvent vous combattent, mais aussi aux siens.

- QUESTION.- Vous déplorez les sifflets qui ont accueilli vos déclarations à Rennes ?

- M. MITTERRAND.- J'ai surtout approuvé la manière dont cela s'est passé. Finalement ceux qui m'entendaient, lorsque je leur ai répliqué sur un ton amical, ils ont préféré sourire et finalement m'approuver, m'applaudir. Il n'y avait pas de méchanceté dans cette réaction. Simplement les meetings, c'est aujourd'hui des endroits chauds et il faut que les responsables, ceux qui parlent au peuple français, fassent intervenir toutes les ressources de la raison pour préserver, préserver, vous m'entendez bien, en toutes circonstances, la nécessaire unité des Français, l'unité en profondeur. Ce que j'ai dit là, je suis capable de le redire vous savez, dans des circonstances même plus difficiles s'il le faut.\

QUESTION.- Dans son livre "Le coeur à l'ouvrage", Michel Rocard relève qu'il existe maintenant en France un consensus sur certains grands problèmes, grands sujets comme l'Europe, la défense et les institutions. Mais s'il existe aujourd'hui ce consensus sur ces trois thèmes et au moins sur deux d'entre eux, la défense et les institutions, n'est-ce pas précisément parce que la gauche s'est ralliée à ce qu'avait fait le Général de Gaulle à son époque ? Est-ce qu'il n'y a pas là justement...

- M. MITTERRAND.- Notamment pour l'Europe, monsieur Mazerolle ?

- QUESTION.- Non, non, je disais sur la défense des institutions.

- M. MITTERRAND.- Ah bon, bon, bon, il y avait un mélange au point de départ. Sur les institutions, est-ce que vous croyez que mon rôle, étant donné ce que vous savez de mes positions en 1958, que je ne regrette aucunement, est-ce que vous croyez que je dois entretenir pendant trente ans, trente ans après, alors qu'à mon tour je suis responsable de la magistrature suprême dans ce pays et donc gardien des institutions, que je doive passer mon temps à rallumer constamment cette discorde ? Je ne pense pas que ce soit nécessaire, enfin je pense qu'il y a plus urgent. Et s'il faut corriger la Constitution, comme je le crois, eh bien je prendrai le moyen légal, je m'adresserai au peuple français. QUESTION.- Si je pose cette question, monsieur Mitterrand, c'est parce que l'un de vos candidats, l'un de vos adversaires, M. Chirac, précise que François Mitterrand, sur les questions à long terme, sur les questions qui engagent l'avenir, s'est fréquemment trompé, et il cite la défense et les institutions. Par conséquent, il a introduit là un sujet polémique entre lui et vous, dont les électeurs sont les témoins.

- M. MITTERRAND.- Quant aux institutions, je reconnais que je suis parfois obligé de les défendre parce que c'est mon devoir, contre ceux qui prétendent les servir et se situer dans l'héritage du Général de Gaulle. A tout moment je dois les défendre. Et pour ce qui touche à la Défense, c'est la même chose. Les déviations quant à la conception de la stratégie autonome de dissuasion nucléaire, sont telles que si je n'étais pas intervenu à diverses reprises, notamment en 1986, pour remettre les choses en ordre, nous serions très éloignés de la définition qui fait que notre pays aujourd'hui dispose de moyens de dissuasion nucléaire, comme on dit du faible au fort.\

QUESTION.- Justement, à propos des institutions, vous avez été amené sans l'avoir voulu à cohabiter comme on dit, pendant deux ans avec M. Chirac. Est-ce que cette expérience institutionnelle aura selon vous des traces, laissera des traces ?

- M. MITTERRAND.- Oui, importantes, importantes. Sur les institutions elles-mêmes, et je pense qu'elle aura d'heureuses conséquences car il fallait remettre le système en ordre. Le Président de la République doit remplir un grand rôle. Dans certains domaines, un rôle d'autorité et en tout cas de responsabilité. Je pense précisément à la politique étrangère, à la défense, et aussi à ce qui touche au caractère sacré de toute constitution démocratique en France, la défense des grands principes ou des droits de l'homme. Et puis le Président de la République doit remplir un rôle d'arbitrage, c'est écrit en toutes lettres à l'article V de la Constitution. Il doit enfin avoir valeur de conseil, et ce conseil peut être utile. Il faut respecter absolument cette triple fonction du Président de la République.

- Eh bien, ce qui s'est produit en 1986, que j'ai considéré comme fâcheux, et qui était en effet assez difficile à dominer et difficile à gérer, laissera les traces suivantes : il ne sera pas possible à un Président de la République d'ignorer les majorités parlementaires, même lorsque ces majorités

parlementaires lui seront favorables. A l'intérieur de chaque majorité, il y a des coalitions, d'intérêts et de partis, la seule fois où notre République n'a pas connu cela, cela a été en 1981 avec la majorité absolue au seul parti socialiste. Dans les autres circonstances, c'était toujours des rassemblements ou des coalitions de formations politiques.

- Eh bien comme la norme de la République ce sont des coalitions, - je viens de vous le dire - cela ne s'est produit qu'une fois au plus dans le siècle, il faut bien s'arranger dans le bon sens du terme. Il faut vivre ensemble et il n'est pas normal que le Président de la République dispose d'un pouvoir discrétionnaire comme cela s'est produit souvent, dans le fait, dans tous les domaines. Il faut que le Parlement soit respecté.

- Ce qui s'est passé, nous a amené tout de même à une certaine appréciation qui voudra que, demain, le Premier ministre quel qu'il soit désire remplir son rôle. Le gouvernement a pour devoir de gouverner et moi je trouve cela excellent & bien entendu en préservant le pré carré indispensable et nécessaire à la sécurité du pays que sont les pouvoirs du Président de la République.)

QUESTION.- Nous allons marquer une pause et puis nous parlerons de ce qui pourrait se passer pour le cas où vous seriez réélu Président de la République dans le domaine des institutions et aussi sur un certain nombre de sujets de société. Plaçons-nous dans l'hypothèse où vous êtes réélu Président de la République. Que se passe-t-il dans différents domaines et tout d'abord une question de Jean-Marie Colombani.

- M. MITTERRAND.- C'est une hypothèse sérieuse !

- QUESTION.- qui est retenue par un certain nombre d'instituts de sondages en tout cas...

- M. MITTERRAND.- Je vous remercie en tout cas de l'avoir retenue vous-même !

- QUESTION.- Vous avez évoqué cette perspective en tout cas vous-même à plusieurs reprises. Vous avez dit "je nomme un Premier ministre" ce Premier ministre va devant l'Assemblée et on voit ce qui se passe. Mais vous avez dit aussi tout à l'heure que l'histoire politique de la France montrait qu'il n'y avait guère que des gouvernements de coalition. Alors, est-ce que vous-même vous allez militer dès votre réélection pour la constitution d'une nouvelle coalition et si oui laquelle ? On sait que vous avez des amis socialistes mais ces amis socialistes doivent-ils, vont-ils se coaliser avec d'autres et si oui avec qui ?

- M. MITTERRAND.- Ah, cela les regarde. Mes amis socialistes sont en effet mes amis puisque je suis socialiste moi-même et que j'ai dirigé leur parti, ce qui n'est plus le cas depuis 7 ans puisqu'il est normal que le Président de la République n'adhère à aucune formation politique particulière. Cela ne m'empêche pas d'avoir mes amitiés ou bien mes préférences. Cela les regarde. Je nommerai un Premier ministre et ce Premier ministre aura pour mission initiale, à la fois de former un gouvernement dans les jours qui suivront - j'ai dit que tout cela ne devait pas durer une semaine - et puis aussi me dire "j'estime que je peux mener à bien la mission que vous m'avez confiée ou bien je ne peux pas". C'est à lui de voir, c'est à lui de me répondre. S'il ne peut pas et bien je dissoudrai l'Assemblée nationale. Quant à la manière dont il s'y prendra, dont réagiront les groupes politiques, moi je l'ignore. Je ne veux d'ailleurs pas perdre mon temps à l'imaginer.

- QUESTION.- Alors à propos de dissolution, il y a une question très terre à terre, est-ce que les Français peuvent être sûrs qu'ils n'iront pas voter au mois de juillet ou au mois d'août parce que là, il est question de calendrier quand même ?

- M. MITTERRAND.- En juillet ou en août ? Oh, qui est-ce qui aurait la mauvaise manière d'aller les déranger pendant les vacances et puis ce serait bien ennuyeux aussi pour les candidats !

- QUESTION.- Donc, il n'y aura pas de dissolution en juin ?

- M. MITTERRAND.- En juin pour juillet ? C'est pour cela qu'il me faudrait une réponse rapide. Je me suis trouvé dans la même situation puisque tout cela a été commandé par un événement malheureux, - la mort de M. Pompidou `22 avril 1974` - qui a fixé les dates de renouvellement puisque M. Giscard d'Estaing et moi-même avons accompli nos sept ans & nous nous retrouvons donc à peu près dans les mêmes périodes et de ce fait après l'élection présidentielle - 10 mai, 8 mai -, il n'y a plus beaucoup de temps avant la fin du mois de juin et la limite constitutionnelle implique d'aller vite. Moi, je ne suis pas pressé du tout. Le gouvernement en question se mettra

impératif de mener mon pays, je ne suis pas pressé de tester les gouvernements en question de manière au travail. Si les réponses ne sont pas claires au mois de juin, il faudra qu'elles le deviennent pendant l'été mais je ne compte pas du tout déranger les Français pendant les vacances.\

QUESTION.- S'il y a donc une dissolution, c'est que vous allez faire juger le pays d'un conflit et que vous allez, vous, rechercher les moyens politiques de faire appliquer vos orientations, c'est donc que vous allez rechercher d'une certaine façon une nouvelle majorité ?

- M. MITTERRAND.- Ce que vous dites est raisonnable.

- QUESTION.- Et vous avez prononcé un mot : ouverture. J'en reviens donc à ma question, coalition des socialistes et ouverture vers qui ?

- M. MITTERRAND.- Moi vous savez j'ai été l' élu de l'union de la gauche et je l'ai conduite. Je n'ai jamais trahi mes engagements et je n'ai jamais renié cette action qui m'a paru fondamentale dans l'évolution de la politique française de l'après-guerre. Mais il y a les réalités. Vous les connaissez comme moi. Cette union s'est malheureusement brisée en 1984, - enfin brisée - on s'est éloigné et les dispositions politiques mutuelles des formations politiques qui s'étaient associées sont telles qu'on ne peut pas, en effet, organiser une ouverture du type parlementaire qui suffirait d'ailleurs, vraisemblablement, à assurer la stabilité d'une majorité. Mais pourquoi parler des partis ou des groupes parlementaires ? Moi, c'est un sujet que je n'aborderai pas, absolument pas. Le Premier ministre désigné verra si les députés qui sont là, qui sont en majorité d'ailleurs hostiles, sont pressés d'abattre ce gouvernement, ou bien s'ils veulent différer l'exécution. Un gouvernement vous savez, d'après la constitution dans certaines de ses modalités fort utiles, il faudrait qu'il y ait une majorité pour en voter la censure.

- QUESTION.- Mais monsieur le Président, si le gouvernement n'est pas censuré par une majorité qui lui serait hostile, comme vous venez de le dire en majorité, est-ce que cela ne veut pas dire que par définition il évitera de poser les questions qui fâchent et que par conséquent il gouvernera prudemment et sans ambition ?

- M. MITTERRAND.- Pas du tout. Le gouvernement, sous mon autorité, aura pour mission d'exécuter sa politique. Son ouverture devra être grande à l'égard des hommes comme à l'égard des idées compatibles avec la direction générale de mes options présidentielles, donc ne montrer aucun sectarisme. Il n'en reste pas moins qu'il faut avoir beaucoup de fermeté dans ses projets et dans ses idées. Donc ce gouvernement ne devra pas du tout se soumettre à l'hypothétique hostilité de cette Assemblée nationale.

- QUESTION.- Est-ce qu'un gouvernement de coalition est le cas de figure idéal dans une époque très dure, l'époque où nous allons devoir soutenir une compétition au sein de l'Europe très dure ? Qu'en pensez-vous ?

- M. MITTERRAND.- Alors vous pensez qu'il vaudrait mieux que je dissolve et que le parti socialiste ait la majorité absolue ?

- QUESTION.- Non mais on imagine qu'un gouvernement moins jeune serait peut-être plus efficace ?

- M. MITTERRAND.- Cela appartient aux électeurs de trancher et je ne peux pas vous répondre à l'avance. Ce qui est vrai c'est que dans toute l'histoire de la République, sauf en 1981, il y a toujours eu des gouvernements de coalition. Je ne donne pas là ma préférence. Je dis que cela se passe comme cela et que mon rôle est d'en tenir compte.\

QUESTION.- Au-delà du résultat de l'élection si vous êtes élu, est-ce que votre ambition pour ce deuxième septennat même s'il ne fait pas tout à fait sept ans, puisque vous avez éventuellement parlé...

- M. MITTERRAND.- Ce septennat fait sept ans...

- QUESTION.- Je veux dire que votre mandat, lui, pourrait éventuellement se réduire.

- M. MITTERRAND.- Si je suis élu, cela ne dépendra que de moi.

- QUESTION.- Cela n'était pas la question principale. Je voulais vous demander si cette ambition pour ce deuxième mandat était au-delà du résultat même de l'élection, aller plus loin, c'est-à-dire continuer à rassembler plus que les voix que vous aurez obtenues et faire finalement pour reprendre un dessin que publie régulièrement notre confrère "Le Monde", que le Mitterrand II sera différent du Mitterrand I ?

- M. MITTERRAND.- J'adore d'ailleurs cette caricature, c'est vraiment l'une des plus astucieuses que je connaisse. Elle me fait rire chaque fois et j'observe qu'il arrive à les faire tous les deux très ressemblants quand même ! Ce qui change, c'est le numéro ! Enfin, passons sur Plantu que je félicite au passage.

- QUESTION.- Mitterrand II est souvent très en colère à l'égard de Mitterrand I quand même. Il lui reproche beaucoup de choses.

- M. MITTERRAND.- Non, ils se disputent amicalement. Au total, c'est l'harmonie qui règne.

- QUESTION.- Il lui reproche d'avoir beaucoup alourdi la barque ?

- M. MITTERRAND.- Oui, c'est normal qu'un caricaturiste force le trait. C'est normal sans cela ce ne serait pas un caricaturiste. Mais comme on le disait hier, c'est vrai qu'un caricaturiste de talent trouve toujours quelque chose de juste. Cela incite vraiment un responsable politique à s'interroger. Souvent, moi, devant les caricatures que l'on fait de moi, je me dis "mais ce n'est pas vrai, je ne ressemble pas du tout à cela " Et mes proches me disent "ah, faites attention". Je fais attention et je m'aperçois avec stupeur que c'est souvent assez vrai. Alors j'essaie d'en tirer profit pour m'améliorer. Quant aux deux Mitterrand, rassurez-vous, ils recollent très bien ensemble et ils s'arrangent. C'est un couple harmonieux ! Alors ne vous en faites pas pour moi.\

M. MITTERRAND.- Quant à la question sérieuse, je voudrais vous faire comprendre - vous êtes journalistes, vous êtes commentateurs, j'écoute vos chroniques, elles sont intéressantes - vous êtes donc de ce fait portés toujours à analyser. Analyser le présent et prévoir autant qu'on le peut le futur autour de vos propres réflexions et vous estimez de votre devoir sans doute de le faire.

- Mais moi c'est différent. Si je nomme un gouvernement, je laisse ensuite au Parlement puisque c'est son rôle le soin de se déterminer. Je n'ignore pas les conditions dans lesquelles je serais élu et les conditions dans lesquelles je me trouverais à affronter une majorité pour peu qu'elle veuille montrer les dents. Mais déjà, j'observe que des gens de bon sens ont dit "on ne va pas tout de suite provoquer une crise". Et puis en plus ils sont prudents. Ils se disent : une crise pourrait se retourner contre nous parce que le peuple pourrait ne pas aimer que l'on complique la tâche d'un homme que nous venons de charger de la responsabilité suprême. Mais tout cela n'est pas mon affaire. Le chef du gouvernement aura un programme d'action, quelques grandes lignes et puis on verra bien. Je veux dire que le peuple décidera en toute circonstance. Que voulez-vous que je vous dise d'autre ? Ce que je sais, c'est ce que je veux mais je n'entends pas pour l'instant mettre ce que je veux à la disposition de 600 personnes.

- QUESTION.- Pour prolonger juste un instant les allusions de Dominique Pennequin tout à l'heure à la réduction du septennat en quinquennat, ici même, vous avez dit "cette loi ne serait pas applicable en droit", ce qui est tout à fait exact mais vous avez ajouté "mais je crois être un homme raisonnable". Alors je ne sais pas trop ce que veut dire être un homme raisonnable. Cela veut dire que le moment venu vous prendrez votre décision en fonction justement de ce que la raison vous commandera ou bien un homme raisonnable, cela veut dire que finalement il applique à lui-même une règle qui est devenue la loi ?

- M. MITTERRAND.- Ecoutez, si vous voulez savoir ce que c'est que d'être raisonnable, attendez-donc.

- QUESTION.- Donc...

- M. MITTERRAND.- En droit, comme l'a fort bien dit M. Sole, sept ans, c'est sept ans ! En fait, celui qui est Président de la République doit être en mesure d'apprécier ce qu'il lui convient de faire dans l'intérêt de son pays.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais maintenant vous demander votre appréciation non pas sur le Front national, non pas sur Jean-Marie Le Pen, non pas sur les militants du Front national et de Jean-Marie Le Pen, mais sur les Français qui s'apprêtent à voter Front national. Les instituts de sondages, apparemment, considèrent qu'il y a également beaucoup de Français qui sont prêts à voter Jean-Marie Le Pen au cours de cette élection.

- Est-ce que vous considérez que ce sont des Français égarés par des propos qui peuvent aller dans le sens qu'ils souhaitent sans qu'ils y voient, néanmoins toutes les ruses qui s'y cachent ?

- Est-ce que vous considérez que ce sont tous des gens qui adhèrent aux thèses du Front national

~

?

- M. MITTERRAND.- Je pense que c'est le produit d'une situation. Il y a beaucoup de gens malheureux, donc en plein désarroi, très désorientés. Il y a le chômage, il y a la nouvelle misère. Il y a, il y a... que, 40 ans et plus après la dernière guerre mondiale, la France se trouve de nouveau confrontée à une crise d'un autre ordre, mais qui n'en est pas moins une crise profonde, une crise économique et qui touche au fondement de la société. Donc, ce sont souvent des gens malheureux ou des gens angoissés.

- Voilà la situation, il faut donc guérir cette situation. Quant aux effets de cette situation, si un homme de talent s'adresse à ceux qui souffrent ou à ceux qui s'angoissent de telle sorte qu'il exalte leur passion et qu'il laisse entendre qu'un avenir proche pourrait les délivrer de la situation dans laquelle ils se trouvent, eh bien, il se produit ce qui se produit. On a connu des périodes en Europe, au cours de la première moitié de ce siècle, où des phénomènes de ce genre se sont produits.

- QUESTION.- Etes-vous troublé par le fait que certains des électeurs qui s'appêtent à voter Jean-Marie Le Pen, au premier tour, déclarent vouloir voter pour vous au second tour ?

- M. MITTERRAND.- Mais je n'ai pas à les juger. Je pourrais ! J'ai bien observé une espèce d'arabesque que l'on essaie de tracer autour de moi pour dire alors : vous allez être élu grâce au Front national.

- Bon, vous ne l'avez pas dit monsieur Mazerolle, mais vous auriez pu le laisser penser. Moi, je n'en sais rien, ce que je puis dire, c'est que la situation qui produit à l'heure actuelle le succès relatif - mais succès quand même - du Front national, son existence - ils sont à 10 %, si c'est cela -, cette situation, notre devoir, est de nous y attaquer pour tenter de la corriger. C'est comme cela que nous guérirons la France de ses excès démagogiques et même quelques fois de ces sortes de retour en arrière, vers l'excitation de passions tout à fait primitives qui touchent, en particulier, à la difficulté de vivre avec les autres, surtout s'ils sont les étrangers.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit, vous avez écrit, que vous êtes personnellement favorable à la participation des étrangers aux élections municipales. Mais que les Français ne sont pas prêts, et donc, vous ne faites pas tout de suite cette proposition, mais vous les invitez à réfléchir. Alors, sur ce point, je vous pose une question. Ces électeurs étrangers, seraient-ils éligibles ? Autrement dit, une ville comme Marseille pourrait-elle avoir un maire étranger ?

- M. MITTERRAND.- Oui, mais là, vous dépassez la ligne de mon raisonnement, puisque je ne l'ai pas proposé.

- QUESTION.- Oui, mais vous soumettez tout de même cette proposition à la réflexion des Français ?

- M. MITTERRAND.- Oui, oui, je suis tout prêt à vous suivre dans cette conversation qui m'intéresse. Ce que je viens de vous dire n'est pas du tout un obstacle à ce que nous poursuivions. Mais, il faut, quand même séparer les choses, je ne l'ai pas proposé, parce que je l'avais proposé en 1981, il ne faut pas oublier cela. En 1981, c'était, je crois, la 80ème proposition des 110 que je faisais au nom de la formation politique que je dirigeais. Et puis on ne l'a pas fait, pendant la législature. Je l'ai rappelé aux deux gouvernements à direction socialiste et, après enquête, consultation, l'évidence s'est imposée : l'opinion publique se trouvait très, très éloignée d'adopter une mesure de ce genre. C'est-à-dire que, comme dans certains autres domaines, il faut procéder à - comment dirais-je - une sorte de conviction pédagogique, convaincre une opinion non pas forcément en mesurant le moment où elle devient majoritaire. Il faut quelquefois, lorsqu'on a une conviction - je l'ai fait en d'autres circonstances, vous le savez bien en 1981 - forcer le cours des choses. Mais là, cette disposition n'est pas reçue dans la plupart des formations politiques. Alors, j'ai tenu à le rappeler. Pourquoi ai-je tenu à le rappeler dans la lettre que j'ai adressée à tous les Français ? Parce que je ne voulais pas donner le sentiment que j'avais oublié cet engagement non tenu de 1981.

- Alors je continue, avec vous, puisque vous me le permettez, cette pédagogie. Il faut que les Français y réfléchissent. Les Anglais, les Hollandais, les habitants des pays scandinaves & il vient d'y avoir d'ailleurs un débat au Danemark très intéressant où une formation d'extrême droite a

... y avoir à l'arrière en début de Parlement très intéressant de cette formation à extrême droite a voulu revenir sur l'acquis, qui faisait voter des immigrés aux élections locales, et l'ensemble des formations politiques - cela a été adopté par un gouvernement conservateur - s'est élevé avec beaucoup d'indignation sur le changement de cette législation. Vous voyez que les situations sont différentes en Europe. Donc, je ne propose pas. Je ne veux pas qu'on en discute, comme on a fait semblant de le croire. J'ai vu cela sur tous les murs de Paris et de France, comme si j'avais fait cette proposition. Mais ne l'ayant pas faite, j'accepte la discussion, parce qu'elle fait avancer un débat très important.

- Moi, personnellement, ma conviction est qu'il faut que les Français élargissent leur horizon, mais cela ne va pas jusqu'à estimer qu'il devrait y avoir éligibilité qui, au demeurant, même sur le premier point, celui de l'électorat, serait contraire à la Constitution. C'est-à-dire qu'il y aurait un remue-ménage juridique considérable si l'on devait s'engager dans cette voie. Cela ne facilite pas les choses, d'autant plus qu'il faudrait consulter le Parlement ou bien consulter le peuple. Et on sait que le peuple - on sait, on suppose raisonnablement - cristalliserait pour longtemps une situation de refus.

QUESTION.- Durant votre septennat, quelque chose a été fait dans ce domaine. Vous savez bien que dans certaines municipalités, je pense à Amiens au Mons-en-Bareuil, les étrangers élisent des délégués qui ont voix consultative.

- M. MITTERRAND.- Oui, je sais très bien cela.

- QUESTION.- Alors, pourquoi ne pas généraliser une telle formule qui a l'avantage de ne pas changer la loi et de ne pas exiger une réforme constitutionnelle ?

- M. MITTERRAND.- Moi, j'ai vraiment approuvé celui de mes amis qui, à Mons-en-Baroeul, a pris cette première initiative. J'ai trouvé que c'était intelligent et courageux - très courageux -. Mais c'est vrai, naturellement, que les étrangers qui sont présents pour débattre avec le conseil municipal ne jouissent quand même pas du statut de conseillers municipaux. C'est donc très différent. J'ai trouvé cette mesure intelligente et je n'ai pas de raison de dire autre chose, je l'ai approuvée. Alors, est-ce que cela doit se faire par la loi ? Cela me paraît très difficile. Cela doit se faire selon le libre choix des municipalités.

QUESTION.- Le thème de l'émigration est évidemment lié au succès du Front national, dont vous avez parlé tout à l'heure. Diriez-vous, sur ce point, comme l'a dit l'un de vos anciens Premiers ministres, Laurent Fabius, que le Front national pose de bonnes questions et qu'il y ait apporté de mauvaises réponses ?

- M. MITTERRAND.- Ecoutez, Laurent Fabius s'exprime avec beaucoup de précision - précision de langage et précision de pensée - et, si je dis, moi, que le Front national est le produit d'une situation, je pense que c'est ce qu'il a voulu exprimer lui-même, bien que nous ne nous soyons pas concertés, que je ne m'attendais pas à ce que vous posiez cette question-là. C'est le produit d'une situation. Il faut vraiment corriger cette situation. C'est une situation de malheur et d'angoisse. Ensuite, quand on se sera vraiment attaqué au mal, il s'éloignera, croyez-moi.

QUESTION.- Sur la réforme envisagée du code de la nationalité, monsieur Mitterrand, la Commission des sages a écrit cette phrase : l'intégration des étrangers qui veulent devenir Français sera d'autant plus aisée que la conscience de l'identité française sera forte. Et c'est ainsi que cette Commission a justifié l'idée qu'il fallait que des enfants nés en France d'étrangers fassent la demande de la nationalité française pour l'obtenir, d'ailleurs, automatiquement s'ils n'ont pas encore 18 ans.

- M. MITTERRAND.- Moi personnellement je ne pense pas cela. Je pense que les enfants d'immigrés sont Français. Il est exact que notre code actuel de la nationalité dit que c'est à 18 ans. A contrario, si l'enfant, le jeune homme de 18 ans, la jeune femme de 18 ans dit "je veux la nationalité de mes parents", il faut qu'il fasse une formalité, qu'il remplisse un formulaire, qu'il le demande. S'il veut rester Français, il n'a rien à faire. Je trouve cela excellent. Mais je trouve que ce serait encore mieux que ce jeune homme, lorsqu'il était enfant, ou cette fille, lorsqu'elle était enfant, soit considéré comme Français dès le point de départ. Donc, je ne suis absolument pas le Comité des sages dans cette proposition.

- QUESTION.- Vous ne pensez pas que la démarche renforce l'appréciation de l'identité française

?

- M. MITTERRAND.- Ils sont Français à mes yeux.

- QUESTION.- Mais pour eux-mêmes, le fait d'accomplir une action positive qui est de demander la nationalité, est-ce...

- M. MITTERRAND.- Ils sont nés en France et ils sont Français, alors pourquoi est-ce que vous ne me demanderiez pas de la faire moi-même, ce que je ne vous demanderai pas ? Pourquoi est-ce que nous ne ferions pas des serments civiques, solennels, chaque année pourquoi pas d'ailleurs ! Alors dans ce cas-là, tout le monde est dans le même cas.\

QUESTION.- Dimanche il y aura deux élections, des élections régionales et une élection présidentielle en Nouvelle-Calédonie. Des bruits un peu alarmants viennent de ce territoire. On sait que les indépendantistes vont boycotter le scrutin régional. Comment appréciez-vous cette situation ? Est-ce qu'elle ne risque pas d'ailleurs de peser sur la situation politique française métropolitaine, j'allais dire entre les deux tours ? C'est un sujet sur lequel vous avez exprimé souvent votre propre inquiétude.

- M. MITTERRAND.- Je regrette ces dispositions. Je regrette et j'ai condamné la manière dont avait été posé le referendum, surtout le moment où il avait été posé, les conditions politiques dans lesquelles il avait été posé. Maintenant c'est la loi. C'est la loi. Je regrette que l'on ait par une astuce politique voulu confondre le même jour le vote régional et le vote national. C'était une astuce politique dans la mesure où l'on savait que la minorité importante canaque ne prendrait pas part au scrutin, ce qui pouvait arranger certains calculs pour l'élection présidentielle. Très bien, mais moi je suis Président de la République et l'une de mes missions essentielles, c'est de promulguer les lois que vote le Parlement et je suis un citoyen comme un autre, j'applique la loi. Donc, je l'applique tout le temps qu'il le faut, jusqu'à ce qu'elle soit changée. Je souhaite la changer parce que je souhaite que les Canaques ne soient pas démunis de leur propre culture. Il y avait un office culturel qui fonctionnait, qui était très intéressant, qui avait d'ailleurs été institué par des gouvernements conservateurs en France et non pas par le gouvernement socialiste, à l'origine. Il y avait des offices fonciers qui étaient en mesure de veiller à une répartition des terres plus correcte et qui donnaient à chaque ethnie une chance de se sentir un peu mieux sur son propre territoire. Il ne fallait pas casser cela et je souhaite que l'on puisse remettre en chantier des mesures qui me paraissent indispensables. Voilà ce que je pense. Mais, tant que la loi existe, bien entendu, je la respecte.\

QUESTION.- Parlons de l'école maintenant, monsieur Mitterrand. Vous proposez une augmentation des dépenses pour améliorer la qualité de l'enseignement, la possibilité de recruter d'autres maîtres etc... Mais cet argent, pensez-vous qu'il serait bon de l'obtenir en rognant sur les dépenses militaires et particulièrement sur cette loi de programmation militaire qui prévoit 474 milliards de dépenses d'ici à 1991 ?

- M. MITTERRAND.- Si je ne vous connaissais, si je ne vous respectais, je dirais : je vous vois venir. Mais écoutez, je demande 15 milliards pour l'éducation nationale avec 3 imputations principales : revaloriser la condition enseignante, revaloriser les équipements souvent misérables de notre école et de nos universités, en même temps et surtout diversifier les enseignements professionnels pour que le passage de l'école et de l'université à la vie active, au métier, à l'entreprise, se fasse plus aisément. Où ces 15 milliards seront-ils pris ? M. Mazerolle, écoutez, laissez travailler le gouvernement. C'est la seule réponse que moi je puisse vous faire car c'est un budget énorme que le budget de la France et 15 milliards, surtout que ce n'est pas 15 milliards la même année, c'est d'ici à 1992, sur plusieurs budgets. Le gouvernement appréciera. N'essayez pas d'alourdir la barque, c'est-à-dire de charger encore les contribuables qui sont arrivés en 1987 au maximum de ce que l'on a jamais connu avec les charges sociales et les impôts : 44,8 % du produit intérieur brut et payés par les contribuables et les assujettis. C'est énorme. Donc il ne faut pas l'alourdir, il faut le diminuer. Ce qui veut dire en effet qu'il faudra réduire d'autres budgets au bénéfice de l'éducation nationale et de la recherche. Où seront-ils pris, dans quel budget ? Je pense qu'il y aura un échenillage, que ce sera sans doute un peu partout, que ce qui est moins important passera après ce qui est plus important.

- QUESTION.- Quel sont les budgets auxquels il ne faut pas toucher et qu'il faut éventuellement augmenter ?

- M. MITTERRAND.- Je veux dire qu'il n'y a pas, en dehors de ceux-là, le budget de l'éducation nationale et celui de la recherche, je pense qu'il n'y a pas de budget tabou.\

QUESTION.- Michel Rocard, qui attache autant d'importance que vous à l'école, a proposé publiquement que le poste de ministre de l'éducation nationale soit confié au Premier ministre. Est-ce que cette idée vous séduit ?

- M. MITTERRAND.- C'est une idée séduisante mais une pratique difficile. Le rôle d'un Premier ministre, c'est déjà beaucoup de travail et le Premier ministre qui serait déjà très occupé par sa fonction pourrait risquer de négliger sa fonction de ministre de l'éducation nationale ou bien le contraire, se passionner pour l'éducation nationale. Que ferait-il comme Premier ministre ? C'est très lourd. Ou alors, il faudrait des ministres délégués £ mais à ce moment là il y aurait une sorte de dispersion de l'autorité. Je crois que, de cette bonne idée, on doit retenir le meilleur, c'est-à-dire que le ministre de l'éducation nationale, quelle que soit sa personne et par rapport au Premier ministre, devrait vraiment se situer au sommet de la hiérarchie pour qu'il puisse être entendu au Conseil des ministres et disposer d'une autorité personnelle, morale et de fonction, qui lui permette d'obtenir raison, ce qui n'est pas toujours le cas.\

QUESTION.- Je voudrais vous demander une précision concernant les universités. Est-ce que vous êtes totalement hostile à l'idée d'envisager une autonomie des universités ou bien est-ce que vous êtes hostile seulement à ce que cette autonomie touche à certains secteurs, comme par exemple le droit de fixer le montant des inscriptions ?

- M. MITTERRAND.- Je crois qu'il appartient à l'Etat de déterminer les règles générales. Il ne faut pas que les inégalités s'organisent à travers le territoire. Il faut que le droit de chaque enfant soit le même partout et donc il est normal que le gouvernement veille au fonctionnement des universités mais juste pour le respect de ces quelques principes essentiels dont on pourrait allonger la liste bien entendu sans qu'elle soit longue et qu'à partir de là l'autonomie des universités s'exerce. Il faut faire très attention même si j'ai demandé moi-même au professeur Laurent Schwartz d'établir une évaluation de l'excellence comparée des universités, c'est un travail absolument nécessaire, qui donne d'excellents résultats dans des conditions souvent d'application difficile. Je suis pour l'excellence, je suis pour que ce qui est le meilleur soit bien servi et reconnu, mais il ne faut pas que l'inégalité à la base se développe. L'égalité des chances c'est capital et un jeune homme, ou une jeune femme de 17 - 18 ans, savent-ils exactement ce qu'ils vont faire dans la vie ? On m'aurait posé la question à cet âge, je ne l'aurais pas su. Bien entendu, je ne parle pas de la Présidence de la République £ je parle d'une profession, de choix. J'étais intéressé par bien des choses. En même temps, il faut que tous les jeunes de France soient en mesure de déboucher sur l'entreprise, c'est-à-dire exercer un métier dans l'entreprise et si vous créez des conditions trop différentielles, alors vous ne respectez pas un principe fondamental de la République.

- QUESTION.- L'autonomie pour aller jusqu'où ?

- M. MITTERRAND.- Je ne peux pas vous le dire. Vous m'entraînez là dans un domaine très particulier. Je suis pour l'autonomie des universités. Je suis aussi pour qu'il y ait des règles générales qui s'appliquent à tous les Français.\

QUESTION.- J'ai remarqué que dans votre lettre aux Français vous ne faisiez pas d'allusion au fonctionnement de la justice et je voudrais vous poser une question tout simple et en même temps importante. Est-ce que selon vous la justice fonctionne bien en ce pays autant sur le plan technique si je puis dire que dans son esprit ?

- M. MITTERRAND.- Cela dépend des moments et du respect que le pouvoir exécutif a du pouvoir judiciaire. C'est vrai, je reconnais que je n'en ai pas parlé. Il y a bien des choses dont je n'ai pas parlé. La dactylographie comportait 59 pages à double interlignes sur 24 lignes c'était déjà long et la plupart des critiques me disent en effet : "c'est bien long" et cependant les mêmes critiques me disent : "mais vous avez oublié..." £ dans ce cas-là cela aurait été encore plus long. J'ai fait quelques choix essentiels pour que les Français s'y reconnaissent parmi quelques grandes orientations. Mais l'indépendance de la justice n'est pas pour moi une orientation, c'est une loi

orientations. Mais l'indépendance de la justice n'est pas pour moi une orientation, c'est une loi fondamentale de la République, il suffira de revenir à un plus grand respect de la magistrature et les choses se passeront bien.

- QUESTION.- Vous donnez une lecture un petit peu différente de cette lettre si j'ose dire aujourd'hui dans la mesure où au départ vous disiez : "ce sont de grandes orientations" et puis maintenant vous mettez l'accent sur le fait qu'il y a 49 ou 50 priorités très précises ?

- M. MITTERRAND.- C'est-à-dire que je réponds aux questions. Si on me pose la question en me disant : "c'est un discours général intéressant ou pas intéressant", l'appréciation est libre naturellement, je dis c'est un discours général qui comporte des initiatives concrètes assez nombreuses.\

QUESTION.- Dans vos réunions publiques vous citez très souvent les femmes, l'égalité des femmes et des personnes âgées, vous citez des sujets comme cela. J'imagine qu'à chacun vous affectez un effort donné et on revient donc à la question d'Olivier Mazerolle, quel effort et quel financement parce que vous dites aussi qu'il ne faut pas alourdir davantage le prélèvement social et fiscal ?

- M. MITTERRAND.- Le seul financement chiffré que j'ai produit, c'est celui de l'éducation nationale. Les autres mesures ne relèvent généralement pas de dispositions budgétaires, généralement pas. Bien entendu, s'il s'agit un jour ou l'autre d'augmenter les allocations familiales ou de mettre en oeuvre l'allocation parentale d'éducation qui a été un objet de débat au début de la campagne...

- Je rappelle à cet égard que c'est le gouvernement Laurent Fabius qui l'a créé pour la France, je dis pour la France parce que cela existait avant dans la ville de Paris. Cette allocation parentale, si on l'augmente jusqu'au SMIC, cela coûtera plus cher, mais cela revêt des dimensions budgétaires qui restent raisonnables. Je ne vais quand même pas m'engager dans cette discussion si cela coûte trois milliards et demi, il faudra prendre ces 3,5 milliards sur les autres budgets. On peut espérer aussi que les efforts combinés des toutes dernières années finissent par produire une meilleure croissance et donc que finalement l'Etat puisse vivre plus à l'aise sans augmenter les impôts, simplement par l'arrivée normale de plus grosses ressources parce que l'activité économique sera meilleure. On doit aussi compter là-dessus. J'y avais compté en 1981, et je m'étais trompé. J'y avais compté après avoir consulté 27 experts parmi les plus connus de France, leurs noms, vous les connaissez sans doute, et tous m'avaient dit, on peut compter sur le développement d'une croissance d'environ 3 %, comme c'était le cas des années précédentes. Et puis ce ne fut pas le cas. Nous avons été emportés par la crise, et à partir de là, il a fallu en rabattre. Donc tout est dans la croissance. Et je n'irai pas plus loin dans un chiffre qui n'est pas exigé dès lors que la loi que je m'impose, c'est non seulement ne pas augmenter les charges des personnes, ni des sociétés, mais de parvenir à réduire raisonnablement les prélèvements obligatoires. Le seul cas où les prélèvements obligatoires ont été réduits, et de bien trop peu, cela a été en 1985, lorsque je l'ai décidé. Dans tous les autres cas, depuis 1974, c'est une augmentation qui a été généralement de près de 1 % par année, et le rythme a repris depuis 1986. C'est tout à fait déplorable. C'est trop. On ne peut pas écraser les gens de cette manière. Donc, si l'on veut de nouvelles ressources, il faudra les prendre sur des domaines qui paraîtront moins urgents que les autres, je me répète parce que je dois me répéter. Il faut être courageux quand on fait un budget.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je reviens un instant à l'éducation nationale pour vous demander si à vos yeux la question de l'école privée, l'école libre, est définitivement close ?

- M. MITTERRAND.- Ca alors, vous assurer cela, moi, comment voulez-vous que je le fasse ? Cela a duré depuis longtemps. Déjà sous Louis XV, on en parlait. Ca a repris de plus belle avec la loi Falloux, qui a voulu revenir sur les lois du Premier Empire, et sur la naissance de l'université très laïque de cette époque, avec M. de Frontane. Et puis à partir de la loi Falloux, c'est-à-dire je crois 1849 ou quelque chose comme cela, le conflit s'est organisé, de telle sorte qu'on est arrivé aux lois de Jules Ferry dans les années 1880. Nous avons constamment vécu cette guerre scolaire, jusqu'à une époque récente, avec les lois Guerneur, qui ont fait déborder le vase : alors nous avons connu les explosions que vous savez. Et je crois pouvoir dire que l'action que j'ai menée et

que ce qu'il a été possible de faire, d'abord avec Alain Savary, puis avec Jean-Pierre Chevènement, fait que depuis 1985 je n'ai plus jamais entendu parler de cette affaire. Mais elle est sous-jacente, tout responsable politique devra penser aux termes de cette forme de réconciliation nationale que je souhaite, comme je le souhaite dans tous les autres domaines, et ce n'est pas facile, parce que l'histoire de France existe, c'est aussi l'histoire des idées, c'est aussi l'histoire des spiritualités, c'est aussi une histoire des sociétés, des couches sociales. Aucun homme politique ne peut s'estimer supérieur à ces lois de l'histoire. Libre bien entendu à sa conscience de les aménager de telle sorte que les crises soient évitées, et, lorsqu'elles arrivent qu'elles soient dominées.\

QUESTION.- Monsieur Mitterrand, je voulais vous demander si le consensus sur la défense existe toujours en France. Vous-même, vous avez fait -état tout à l'heure de divergences que vous avez eues avec le Premier ministre, qui s'étaient réglées sans trop d'éclats, mais en écoutant ce que vous dites vous-même dans vos meetings et ce que disent vos principaux concurrents, il semble notamment que sur les questions du désarmement vous soyez en désaccord avec eux, c'est-à-dire qu'ils soient beaucoup plus prudents que vous sur les questions de désarmement.

- M. MITTERRAND.- Ah, prudents, et comment ?

- QUESTION.- C'est-à-dire qu'ils semblent, eux, craindre beaucoup plus que vous des décisions que pourraient continuer à prendre les pays de l'est et notamment l'Union soviétique. Avec beaucoup plus d'inquiétude que vous-même, vous-même vous dites : "c'est toujours bon à prendre, un désarmement est toujours bon à prendre".

- M. MITTERRAND.- Mon raisonnement est très simple, je suis quelqu'un de très simple. Pendant plus de quarante ans, on a constamment surarmé. Depuis l'ère atomique, on a - entre les deux blocs, et surtout entre les Américains et les Soviétiques - constamment poussé plus haut les enchères jusqu'à évoquer la possibilité d'une guerre des étoiles, une guerre dans l'espace. A compter du moment, - sans doute par un réflexe de prudence, devant l'accumulation des armes et devant les dangers qu'elles représentent - où les deux principaux responsables de la paix dans le monde, M. Gorbatchev et M. Reagan, décident de décélérer, de réduire la tension, de commencer à désarmer (il ne s'agit pour l'instant que d'environ 8 % de leur arsenal nucléaire), prendrais-je la responsabilité... sur le -plan de l'avis à donner, car la France n'est pas concernée par cette négociation. Mais l'avis, cela nous intéresse, nous vivons sur la planète et nous sommes en Europe, le secteur le plus menacé de cette planète, devrais-je enrayer ce mouvement vers le désarmement qui est un mouvement vers la paix ? A condition, bien entendu que ce désarmement soit équilibré, qu'il soit contrôlé, qu'il soit simultané. Il y a des conditions à poser. Mais dès lors que c'est dans ce sens que l'on s'engage, je l'approuve entièrement. Je me demande où est l'imprudence. Je trouve que l'imprudence grave est dans l'esprit de ceux qui ne peuvent pas s'habituer à changer d'habitudes de pensée et qui considèrent, sans vraiment l'avoir voulu, que le désarmement est plus dangereux que le surarmement. Non, la règle, c'est l'équilibre dans tous les cas. On surarme, il faut un équilibre des blocs militaires. On désarme, il faut veiller à ce que le désarmement soit lui-même équilibré. Mais je préfère aller vers le désarmement que vers le surarmement.

- Voilà mon raisonnement. Et toutes les précautions que j'ai prises sont allées dans ce sens. Je n'ai jamais séparé la notion de désarmement de la notion de sécurité. Et ceux qui prétendent cela, c'est ou bien qu'ils n'y ont pas pensé, ou bien que cela les gêne qu'on désarme. Peut-être sont-ils très sensibles aux arguments de ceux qui ont intérêt à ce que le monde vive sous la menace des armes.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que la situation de la défense française est appropriée au contexte international actuel ? Je veux dire par là, que, à l'heure actuelle, les fusées nucléaires, qu'elles soient à longue portée ou à courte portée, font partie de la force de dissuasion et indiquent que la France va utiliser ses forces dites soit préstratégiques, soit stratégiques, dès lors que le Président de la République jugerait que l'intérêt vital de la France est en jeu. Mais cette situation amène à une sorte de nécessité de déclencher un suicide collectif, la France décidant d'utiliser ses armes nucléaires sait qu'elle recevra en retour des charges aussi fortes, sinon encore

plus fortes.

- Est-ce que cette situation n'amène pas le Président de la République à reculer de plus en plus le moment où il devra se rendre à l'évidence que les intérêts vitaux du pays sont atteints et, peut-être, à en décider à un moment où, finalement, il sera trop tard d'en décider ?

- M. MITTERRAND.- Ce que vous dites-là c'est une très bonne description de l'évolution de la stratégie américaine, c'est-à-dire de la stratégie de riposte graduée. C'est comme cela que raisonnent les Américains : retardez, retardez le moment, monsieur le bourreau.

- C'est le raisonnement de beaucoup d'Européens. C'est le raisonnement de beaucoup de Français auxquels je me suis opposé, de grands responsables français. J'estime qu'il n'y a pas de riposte graduée pour la France et que le problème n'est pas de savoir de quelle manière on gagnerait la guerre - le problème est de ne pas la faire - et que la dissuasion a pour seul objet - mais quel objet ! - de faire que la guerre n'ait pas lieu. Donc, quand on entre dans le raisonnement d'une guerre comme cela, sur le théâtre des opérations, la guerre existe, la guerre a lieu, cela veut dire que la dissuasion a échoué si les troupes soviétiques, - puisque c'est l'hypothèse de base que je lis dans tous les journaux, moi je ne fais pas d'autres hypothèses, c'est comme cela - qui se trouvent très puissantes à la frontière des deux Allemagnes ou à la frontière de la Tchécoslovaquie, remportent leurs premiers succès si elles entrent sur le territoire de l'Allemagne de l'Ouest, à ce moment-là, on décide de l'emploi des armes, comment dirais-je, nucléaires de très courte portée ?

- Non, les armes dites pré-stratégiques ne peuvent être employées que sous la forme d'un seul avertissement qui montre la résolution française. Mais ce sont les armes stratégiques qui assurent la dissuasion. Toute confusion sur ce point sera combattue par moi et c'est parce que j'ai constaté cette évolution des esprits et des déclarations imprudentes au cours de la dernière législature que je considère que mon devoir est de maintenir ferme la conception de la dissuasion nucléaire. Non pas gagner la guerre, pour peu qu'on la gagne - vous avez fort bien décrit le processus éventuel qui aboutirait à son contraire - mais ne pas la faire. Pour cela, il faut maintenir en -état notre force stratégique de telle sorte qu'elle soit assez redoutée pour que nul ne songe à nous attaquer.\

QUESTION.- Vous dites aussi toujours : le désarmement doit être équilibré et l'armement doit être réalisé, de façon équilibrée et au niveau le plus bas. Mais il y a une question qui est plus une question de principe parce qu'elle ne se pose pas aujourd'hui mais que je voudrais vous poser. On parle beaucoup, aux Etats-Unis, aussi en Union soviétique de possibilités de supprimer un jour l'arme nucléaire. Est-ce que vous considérez que l'existence de l'arme nucléaire est essentielle, nécessaire au maintien de la paix parce qu'elle empêche un agresseur de se livrer à ses actions par crainte de représailles ?

- M. MITTERRAND.- Je n'en fais pas une théorie, ce que je constate, c'est que depuis 40 ans, s'il n'y a pas eu de guerre mondiale, c'est parce qu'il y avait cet équilibre tragique de la terreur, parce qu'existait l'arme nucléaire. Je n'en fais pas une doctrine. S'il n'y avait pas d'arme nucléaire en Union soviétique, aux Etats-Unis d'Amérique, je serais l'un des premiers à dire que nous n'avons pas de raison d'en avoir nous-mêmes. Pas plus que je ne comprends le raisonnement de ceux qui, constatant que les deux plus grandes puissances disposent de quelque 50000 charges nucléaires, dont du côté soviétique plus de 11000 stratégiques, du côté américain plus de 13000, constatant cela, voudraient que la France soit démunie de tout moyen de défense, de moyens de défense ayant valeur dissuasive pour empêcher la guerre. Mais je n'en fais pas une théorie.

- Je constate maintenant que s'il existe un risque, c'est le risque aussi d'une guerre dite classique ou conventionnelle. Les armes conventionnelles comme on faisait en 1914, comme on faisait en 1939 à la différence près de la sophistication de ces armes. Et je demande comme priorité désormais une négociation sur le désarmement, qui doit commencer par les Soviétiques qui sont plus puissants que les forces occidentales en forces classiques, à la frontière des deux Allemagnes. Je demande que l'acte de bonne volonté des Soviétiques pour démontrer non pas leur sincérité, je ne m'occupe pas de la sincérité mais de la réalité de leurs engagements. Je demande donc qu'ils négocient dans les deux ans qu'ils engagent la négociation sur l'équilibre

demande donc qu'ils négocient dans les deux ans, qu'ils engagent la négociation sur l'équilibre des forces conventionnelles en Europe. Alors là, le désarmement aura suivi sa logique et aura atteint le stade à partir duquel on pourra vraiment y croire.

- Quant au désarmement de la France, il n'en est pas question, comme vous le savez, la négociation ne concerne que les armes soviétiques et les armes américaines. Et j'ai dit moi-même à la tribune des Nations unies en 1983 que la France ne viendrait s'asseoir autour de la table que le jour où les progrès du désarmement auraient été tels qu'elle serait en mesure d'avoir une situation comparable à celle des autres puissances.\

QUESTION.- Cette émission arrive à son terme, monsieur Mitterrand il y a bien d'autres sujets que nous aurions pu évoquer. Juste une dernière question : Est-ce que les sondages qui vous donnent régulièrement en tête au premier tour et régulièrement vainqueur au second tour sont de bons alliés pour vous, ou de mauvais alliés ?

- M. MITTERRAND.- Ce n'est pas cela qui fait voter les Français, je ne le crois vraiment pas. Je crois que les sondages sont très utiles pour notre information. Ce sont généralement des photographies instantanées assez exactes qui ne prévoient pas les évolutions de l'opinion, peut-être un abus - mais enfin il y a des contrôles maintenant - des abus d'emploi des sondages pour essayer de démontrer à l'opinion publique qu'elle suit une direction plutôt qu'une autre. Mais enfin il n'y a pas de raison de douter de l'honnêteté professionnelle des gens. C'est une indication utile. J'ai tendance à croire qu'elles sont scientifiquement assez exactes mais qu'est-ce qui se passera trois jours après, quatre jours après, quinze jours après, on n'en sait rien. J'ai toujours considéré que cette campagne présidentielle serait difficile. C'est pourquoi la mobilisation des forces politiques est nécessaire, l'engagement et l'enthousiasme. Il n'empêche que, en dépit de cette difficulté, je pense que les sondages disent vrai et que je dois normalement me trouver en situation de l'emporter & ce que je souhaite puisque je l'ai voulu sans me dissimuler en rien que tout dans la vie, là comme ailleurs, est difficile.\